

MUNICIPALITE DE MANSFIELD ET PONTEFRACT.

PROVINCE DE QUEBEC.

A une session régulière du conseil de la Municipalité de Mansfield et Pontefract tenue le 7 décembre 2016 et à laquelle sont présents son honneur la Mairesse, Mme. Kathleen Bélec, et les conseillers suivants.

M. Gélinault Dionne  
M. Gilles Dionne  
M. Neil Gervais

Mme. Véronique Lamoureux  
Mme. Claudette Béland-Pleau  
M. Garry Ladouceur

Formant quorum sous la présidence du Mairesse.  
M. Eric Rochon, Secrétaire-trésorier est aussi présent.

**187-12-2016 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par M. Gilles Dionne  
Et résolu à l'unanimité.

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**188-12-2016 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX.**

Proposé par M. Garry Ladouceur  
Et résolu à l'unanimité.

Que le Conseil approuve le procès-verbal de la session régulière tenue le 2<sup>ème</sup> jour du mois de novembre 2016.

**189-12-2016 APPROBATION DES COMPTES À PAYER EN DATE DU 7 DÉCEMBRE 2016.**

Proposé par M. Neil Gervais  
Et résolu à l'unanimité.

De payer les comptes du journal des déboursés et des comptes faisant partie de la liste des paiements détaillés en date du 7 décembre 2016 au montant de 339,134.24\$.

**190-12-2016 ÉTATS FINANCIERS 2015.**

Proposé par Mme Claudette Béland  
et résolu à l'unanimité

D'adopter le rapport du Secrétaire trésorier sur le rapport financier de Mansfield et Pontefract pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2015.

D'approuver le rapport du vérificateur sur les états financiers de cette Municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2015 tel que présenté par Madame Janique Éthier.

191-12-2016 : Cadastre

Proposé par : Madame Véronique Lamoureux  
Et résolu à l'unanimité.

<u>LOTS</u>	<u>PROPRIÉTAIRE</u>	<u>COMMENTAIRES</u>
6 018 002	Fernand Sanchez	Lot conforme Correction du lot précédent.
5 799 475	George et Lucie Campbell	Correction du lot précédent.

192-12-2016 ÉQUILIBRATION DU RÔLE D'ÉVALUATION POUR LE PROCHAIN  
CYCLE TRIENNAL 2018-2019-2020

CONSIDÉRANT QUE	le prochain rôle triennal 2018-2019-2020 entre en vigueur le 1 <sup>er</sup> janvier 2018;
CONSIDÉRANT	l'analyse des indications de niveau de valeur apportées par les transactions récentes faite par la firme d'évaluation Servitech inc.;
CONSIDÉRANT	les nouvelles exigences du MAMOT au niveau de la modernisation du rôle;
CONSIDÉRANT	la recommandation d'équilibration faite par la firme d'évaluation Servitech inc.

Il est proposé par Monsieur Gélinault Dionne  
Et résolu à l'unanimité des conseillers(ères),

De demander au service d'évaluation de la MRC de Pontiac de mandater la firme d'évaluation Servitech inc. à procéder à une équilibration du rôle d'évaluation pour le prochain cycle triennal 2018-2019-2020.

193-12-2016 CARNAVAL 2017

Proposé par Mme. Véronique Lamoureux  
Et résolu unanimement

Que cette Municipalité commandite un montant 500\$ à répartir équitablement pour les activités dédiées aux enfants et aux autres activités du Carnaval 2017.

194-12-2016 PRIORITÉS TECO 2014-2018

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR NEIL GERVAIS,  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS:**

**QUE** les priorités de travaux pour le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec soit comme suit :

- 1- Travaux de remplacement d'égouts sanitaires rues Poirier-Hérault;
- 2- Prolongement du service d'aqueduc chemin Grand-Marais;
- 3- Pavage chemin Pearson;

**195-12-2016 SESSION SPÉCIALE ADOPTION DES PRÉVISIONS  
BUDGÉTAIRES 2017.**

Proposé par Mme Claudette Béland  
Et résolu à l'unanimité

Que la réunion pour la tenue de la soirée d'information et l'adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2017 soit tenue le mercredi 20 décembre 2016 à 19 :00 heures à l'Hôtel de Ville de Mansfield située au 300 rue Principale Mansfield, Québec. Le secrétaire Trésorier est aussi autorisé d'émettre les avis publics conformément à la loi.

**196-12-2016 FERMETURE DU BUREAU DURANT LES FÊTES**

Proposé par M. Garry Ladouceur  
Et résolu à l'unanimité  
Que le bureau Municipal soit Fermé du 26 décembre 2016 au 6 janvier 2017 inclusivement.

Les employés doivent obligatoirement utiliser leurs journées de congés ou heures supplémentaires lors de cette fermeture excluant les jours fériés.

**197-12-2016 FERMETURE DU DÉPOTOIR DURANT LES FÊTES**

Proposé par Mme. Véronique Lamoureux  
Et résolu à l'unanimité  
Que le dépotoir Municipal soit fermé les 24-25-26-31 décembre 2016 et 1 et 2 janvier 2017

**198-12-2016 Demande d'engagement du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec à respecter et à prendre en compte l'étude d'opportunité portant sur la traversée d'agglomération de Mansfield-et-Pontefract et visant à favoriser la mobilité active sur le corridor routier de la route 148**

- CONSIDÉRANT QUE la MRC de Pontiac a reçu une demande du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec visant à attester, avec le Schéma d'aménagement et de développement, de la conformité du projet d'enrochement et de stabilisation du talus de la route 148 sur une distance de 237 mètres (chaînage 11+706 à 11+943) aux abords de la rivière Coulonge à Mansfield-et-Pontefract;
- CONSIDÉRANT QUE le Schéma d'aménagement et de développement identifie des corridors d'intérêt esthétique, dont la rivière Coulonge et la route 148;
- CONSIDÉRANT QUE les politiques d'aménagement de ces corridors indiquent qu'il est important de valoriser la dimension paysagère et d'augmenter l'attrait visuel le long de ceux-ci;
- CONSIDÉRANT QUE le présent projet d'enrochement constitue une belle opportunité d'améliorer le site à proximité et ce, dans une perspective globale et intégrée;
- CONSIDÉRANT QUE le projet d'aménagement d'une promenade riveraine favorisera la mobilité active des citoyens ainsi que l'appréciation des paysages et des éléments patrimoniaux du secteur (pont couvert Félix-Gabriel-Marchand et maison George-Bryson);
- CONSIDÉRANT QUE le site constitue le point de départ/d'arrivée de la nouvelle route touristique signalisée des Chemins d'eau, homologuée par le ministère du Tourisme du Québec et dont l'inauguration est prévue en mai 2017;

- CONSIDÉRANT QU' une promenade riveraine s'inscrit parfaitement dans la thématique principale de cette route tout en contribuant au développement touristique local;
- CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec a en main une étude d'opportunité réalisée par AECOM en 2010 et portant sur la traversée d'agglomération de Mansfield-et-Pontefract au niveau de la route 148;
- CONSIDÉRANT QUE cette étude d'opportunité comprend notamment un concept d'aménagement réalisé par la Fondation Rues principales et visant à favoriser la mobilité active et l'embellissement du secteur;
- CONSIDÉRANT QUE cette étude d'opportunité présente, au tableau 6.5, 15 lots de travail qui comprennent différents aménagements ainsi que leurs coûts de réalisation;
- CONSIDÉRANT QUE le lot de travail n° 2 comprend, outre la réparation du talus de la route 148, l'aménagement d'un parc linéaire le long de la rivière Coulonge (action 2B) et l'implantation d'une piste multifonctionnelle en bordure de la route 148 (action 2C);
- CONSIDÉRANT QUE le projet d'encrochement constitue une opportunité de réaliser un accès piétonnier à l'eau de la rivière Coulonge;
- CONSIDÉRANT QUE le déplacement de la glissière de sécurité doit prendre en compte le concept d'aménagement retenu pour l'ensemble des actions inscrites dans l'étude d'opportunité;
- CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract est favorable à l'aménagement d'un parc linéaire le long de la rivière Coulonge (action 2B) et l'implantation d'une piste multifonctionnelle en bordure de la route 148 (action 2C);

Il est proposé par madame Claudette Béland et résolu à l'unanimité de demander au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec de s'engager à respecter et à prendre en compte l'étude d'opportunité portant sur la traversée d'agglomération de Mansfield-et-Pontefract et visant à favoriser la mobilité active sur le corridor routier de la route 148.

Il est en outre résolu d'instaurer un comité de travail comprenant différents intervenants provenant à la fois du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec ainsi que du milieu afin de mener à bien la réalisation des actions inscrites dans l'étude d'opportunité portant sur la traversée d'agglomération de Mansfield-et-Pontefract.

Il est en outre résolu de demander au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec d'intégrer un accès piétonnier à l'eau de la rivière Coulonge dans le cadre du projet d'encrochement du talus de la route 148 et de déplacer la glissière de sécurité en prévision des différentes actions inscrites dans l'étude d'opportunité.

199-12-2016

ASSURANCES COLLECTIVES

- CONSIDÉRANT les résultats de l'appel d'offre effectuée par l'Union des Municipalités du Québec pour le regroupement de certaines municipalités ainsi que la MRC de Pontiac;

Il est Proposé par M. Garry Ladouceur  
Et résolu à l'unanimité

Que cette municipalité accepte le résultat de l'appel d'offre et s'engage avec la compagnie La Capitale pour sa fourniture d'assurance collective pour ses employés .

Que Mr Eric Rochon soit mandaté à signer pour et au nom de cette Municipalité toutes documentation concernant la nouvelle entente d'assurance collective avec La Capitale.

Proposé par M. Gélinault Dionne  
Et résolu à l'unanimité.

De commander de la firme Multi-Routes environ 70,000 litres de chlorure de calcium 35% à être épandu au rythme de +- 1 litres au mètre carré.

**REGISTRE PUBLIC**  
**Dons, marques d'hospitalité et autres avantages reçus.**  
**Règlement numéro 2011-02 concernant le code d'éthique**  
**et de déontologie**

**ANNÉE 2016**

Date de déclaration	Donateur	Remis à	Description	Commentaires

Déposé par

\_\_\_\_\_  
Eric Rochon  
Directeur Général

**201-12-2016 NAPPERONS SIM**

**Proposé par M. Garry Ladouceur**  
Et résolu à l'unanimité.

De contribuer 225\$ à l'achat de publicité pour la levée de fonds du Service d'incendie de Mansfield.

**AVIS DE MOTION** : Avis de motion est donné par le conseiller M. Gilles Dionne, qu'à une session subséquente il présentera un règlement relatif à la taxation pour l'année foncière 2017.

**AVIS DE MOTION** : Avis de motion est donné par le conseiller M. Garry Ladouceur, qu'à une session subséquente il présentera un règlement ayant pour effet de modifier le règlement de zonage numéro 198-2004, afin d'agrandir la zone CM-16.

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS.**

Je, soussigné, Secrétaire-trésorier de Mansfield-et-Pontefract, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses mentionnées lesquelles ont été autorisées par résolutions suivantes numéros 189, 193, 200 et 201.

**ET J'AI SIGNÉ CE 8 décembre 2016.**

**202-12-2016                      LEVÉE DE LA SESSION.**

Proposé par M. Garry Ladouceur  
Et résolu à l'unanimité.

Que cette session soit levée à 21:23 heures.